

Procès-verbal de la 143<sup>e</sup> réunion régulière de la Commission des études du Collège d'enseignement général et professionnel de Trois-Rivières, tenue au local SA-1111 du Pavillon des Sciences, le mardi 9 septembre 2008

---

Cette réunion régulière a été convoquée dans le délai prévu par le règlement et il y a quorum.

Présences :

M. Gilles Champoux	directeur adjoint à la formation continue
Mme Sylvie Doucet	directrice adjointe aux programmes
M. Réjean René	directeur des études et président de la Commission des études
Mme Karine Bureau	représentante des enseignants des départements de formation préuniversitaire
M. Benoit Désilets	représentant des enseignants des départements de formation technique
M. Ianick Gentes	représentant des enseignants (comité programme)
M. Claude Lamy	représentant des enseignants (comité programme)
M. Patrice Létourneau	représentant des enseignants des départements de formation générale
M. Michel Lévesque	représentant des enseignants des départements de formation technique
M. Richard Loranger	représentant des enseignants des départements de formation technique
Mme Nicole Pépin	représentante des enseignants des départements de formation préuniversitaire
M. Benoit Matteau	représentant des étudiants inscrits dans un prog. de formation générale
Mme Andréanne Young	représentante des étudiants inscrits dans un prog. de formation préuniversitaire
Mme Julie Nadeau	représentante des professionnels non enseignants (service d'orientation)
Mme Josée Thibeault	représentante des professionnels non enseignants (service informatique)
Mme Danielle Beauchamp	représentante des employés de soutien (cheminement scolaire)
Mme Line Lesage	représentante des employés de soutien (magasin central)

À nommer

(à nommer)	directeur adjoint au soutien à la pédagogie et à la réussite
(à nommer)	représentant des étudiants inscrits dans un prog. de formation technique
(à nommer)	représentant des étudiants inscrits dans un programme (formation continue)

---

Monsieur Réjean René préside la réunion et madame Lyne Dupuis agit à titre de secrétaire.

Le président souhaite la bienvenue à tous et toutes et des salutations particulières sont adressées aux nouveaux membres de la commission des études. Un tour de table est fait pour permettre à chacun de se présenter.

CET 08-09-01-01      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de madame Julie Nadeau qu'appuie monsieur Claude Lamy, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 mai 2008
3. Affaires découlant du procès-verbal
4. Bilan synthèse et principaux dossiers discutés en 2007-2008
5. Projet de plan de travail de la CE pour l'année 2008-2009
6. Présentation du bilan du plan de réussite 2004-2007
7. Modifications proposées à l'AEC – multimédia des affaires
8. Affaires diverses
9. Levée de la réunion

CET 08-09-01-02      ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 6 MAI 2008

Sur proposition de madame Josée Thibeault qu'appuie monsieur Claude Lamy, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 6 mai 2008.

CET 08-09-01-03      AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Le conseil d'administration a adopté, lors de l'assemblée du 2 juillet 2008, les dossiers relatifs :

- à la modification du règlement sur la commission des études ;
- à la création d'un nouveau département en théâtre et médias ;

Calendrier scolaire 2009-2010 : les travaux du comité seront mis en branle au cours de l'automne et seront dirigés par monsieur François Côté. Le président informe les membres des nominations à ce comité qui ont été faites par les différentes instances.

PIEA – visite de la CEEC : dans le cadre de l'évaluation de l'application de la PIEA, le président a été informé que la commission d'évaluation de l'enseignement collégial visitera le collège les 5, 6 et 7 novembre prochain.

Une demande est faite pour que la CE soit informée du programme de la visite. Celui-ci sera distribué dès qu'il sera disponible.

Plans de cours sur le WEB : le travail de programmation est presque complété, à cet égard, madame Doucet remercie l'équipe du service informatique. Ce dossier est maintenant rendu à l'étape de validation des outils développés.

Journée pédagogique du 18 août 2008 : les commentaires reçus, suite à la journée pédagogique, sont dans l'ensemble très positifs. Comme l'avait suggéré un membre de la CE, l'invitation a été lancée à l'ensemble du personnel. À ce sujet, il est toutefois encore malheureux que le personnel de la direction adjointe au cheminement scolaire ne puisse pas participer. Madame Doucet précise que le choix de la date pour tenir une journée pédagogique à la rentrée fera l'objet d'un questionnement de la part du comité puisque plusieurs commentaires ont été reçus.

CET 08-09-01-04 BILAN SYNTHÈSE ET PRINCIPAUX DOSSIERS DISCUTÉS EN 2007-2008

Le bilan synthèse regroupe tous les avis émis par la commission des études au conseil d'administration et au comité exécutif au cours de la dernière année.

Le document des principaux dossiers discutés est un court résumé de chacune des réunions de la CE tenues en 2007-2008.

Des remerciements sont adressés à la secrétaire de la CE pour le travail réalisé.

CET 08-09-01-05 PROJET DE PLAN DE TRAVAIL DE LA CE POUR L'ANNÉE 2008-2009

À part les dossiers statutaires, les discussions de la CE en 2008-2009 porteront sur :

- le bilan du plan de réussite 2004-2007 ;
- le nouveau plan de réussite 2008-2011 ;
- les nouvelles dispositions du RREC et les modifications des règlements qui en découlent ;
- le bilan d'implantation du programme des pâtes et papiers ;
- les suites à donner à la PIEA.

Une remarque est faite par rapport à la périodicité du plan de réussite, pourquoi ne pas penser à un plan quinquennal au lieu d'un plan triennal ? Une période de cinq ans donnerait plus de temps pour expérimenter ce qui est valable.

Il est également demandé que la CE se penche sur les incidences pédagogiques liées aux nouvelles dispositions du RREC.

CET 08-09-01-06 PRÉSENTATION DU BILAN DU PLAN DE RÉUSSITE 2004-2007

Madame Marie-Hélène Leblanc et monsieur Jean Des Lauriers sont présents. Les travaux de rédaction du bilan du plan de réussite 2004-2007 ont été entrepris à l'hiver 2008.

Dans ce dossier, le collège avait aussi l'obligation de produire un bilan annuel, celui-ci regroupe toutefois des données plus quantitatives.

Monsieur Des Lauriers présente les faits saillants du bilan 2004-2007. Ce qu'il faut, entre autres, en retenir est que le plan de réussite 2004-2007 est positif, qu'il a donné lieu à une grande mobilisation du milieu collégial et que tout ce qui a été accompli et ce que nous pouvons en retirer, a contribué au développement d'une véritable culture de la réussite au collège. Par contre, malgré la volonté de cibler davantage les interventions, encore de nombreuses mesures ont été mises en place.

Deuxième plan de cette nature à être mis en place au collège, le plan 2004-2007 affiche un taux de réussite légèrement plus bas, mais stable, que le plan 2000-2003 et un taux de diplomation plus élevé que le réseau.

Au terme de la présentation, certains éléments sont soulevés par les membres de la CE et certaines statistiques auraient besoin d'être nuancées. De plus, une représentante des étudiants souhaiterait que soit pris en compte la vision que l'élève a de la formation reçue.

En ce qui concerne le prochain plan, l'élément clé devrait être la concertation. Il faudra également prendre en compte que le contexte a évolué.

Au terme de la discussion, un projet de résolution est formulé :

CONSIDÉRANT que le plan institutionnel de réussite 2004-2007 est arrivé à échéance ;

CONSIDÉRANT l'obligation d'en dresser le bilan de sa mise en œuvre ;

CONSIDÉRANT les travaux réalisés par le comité ;

Il est proposé par madame Nicole Pépin qu'appuie madame Sylvie Doucet, et résolu :

- a) d'adopter le bilan du plan institutionnel de réussite 2004-2007 ;
- b) de transmettre un avis favorable au conseil d'administration recommandant son adoption.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

#### CET 08-09-01-07 MODIFICATIONS PROPOSÉES À L'AEC – MULTIMÉDIA DES AFFAIRES

Monsieur Richard St-Pierre du service de la formation continue est présent.

Cette AEC offerte au collège depuis 2005 a fait l'objet d'une importante révision afin d'être à l'affût des nouvelles tendances et développements des technologies internet.

Le nom de l'AEC a aussi été modifié pour se rapprocher davantage de la fonction qu'exercera un développeur multimédia. Pour tenir compte des besoins du marché du travail, le nombre de cours et le nombre d'heures des cours ont été augmentés dans le programme révisé. Les pondérations ont aussi été revues pour permettre les ajustements nécessaires pour la formation «en ligne».

Ce programme fait partie d'un volet de formation qui est en constante évolution.

Au terme de la discussion, un projet de résolution est formulé :

CONSIDÉRANT que cette formation découle du programme d'AEC en multimédia des affaires offert au collège depuis 2005 ;

CONSIDÉRANT le besoin d'être à l'affût des nouvelles tendances et du développement des technologies Internet ;

CONSIDÉRANT l'évolution rapide des technologies et les besoins croissants de perfectionnement ou d'actualisation de compétences dans ce secteur d'activités ;

CONSIDÉRANT que cette formation est modulée de façon à répondre au besoin des travailleurs et de l'industrie ;

Il est proposé par madame Line Lesage qu'appuie monsieur Gilles Champoux, et résolu :

- a) d'adopter le nouveau programme d'AEC – développement WEB (NWE.2U) 2008 ;
- b) de transmettre un avis favorable au conseil d'administration recommandant son adoption et sa mise en œuvre dès l'automne 2008.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

CET 08-09-01-08 AFFAIRES DIVERSES

Aucune

CET 08-09-01-09 LEVÉE DE LA RÉUNION

Sur proposition de monsieur Richard Loranger, la réunion est levée à 16h45.

---

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE